

SÉNAT

Session ordinaire de 1915.

COMPTE RENDU IN EXTENSO. — 5^e SÉANCE1^{re} séance du vendredi 29 janvier.

SOMMAIRE

1. — Procès-verbal.
2. — Dépôt d'un rapport de M. Jean Codet sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet l'organisation du crédit au petit et au moyen commerce, à la petite et à la moyenne industrie.
3. — 2^e tour de scrutin pour la nomination de cinq membres suppléants de la commission d'instruction de la Haute-Cour.
4. — Scrutin pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.
5. — Résultat du 2^e tour de scrutin pour la nomination de cinq membres suppléants de la commission d'instruction de la Haute-Cour : MM. Guillier, Poulle, Bérard, Trouillot et Vieu élus.
6. — Ajournement à une prochaine séance du 2^e tour de scrutin pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.
7. — Règlement de l'ordre du jour.
Fixation d'une deuxième séance publique le même jour.

PRÉSIDENTIE DE M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à quatre heures.

1. — PROCÈS-VERBAL

M. Quesnel, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Le procès-verbal est adopté.

2. — DÉPÔT DE RAPPORT

M. le président. J'ai reçu de M. Jean Codet un rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet l'organisation du crédit au petit et au moyen commerce, à la petite et à la moyenne industrie.

Le rapport sera imprimé et distribué.

3. — SCRUTIN POUR LA NOMINATION DE CINQ MEMBRES SUPPLÉANTS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA HAUTE-COUR

M. le président. L'ordre du jour appelle le 2^e tour de scrutin pour la nomination de cinq membres suppléants de la commission d'instruction de la Haute-Cour.

Je prie MM. les scrutateurs désignés à la dernière séance de vouloir bien se charger du dépouillement du scrutin.

Le scrutin est ouvert.

(Le scrutin, ouvert à quatre heures vingt minutes, est fermé à quatre heures cinquante minutes. — MM. les scrutateurs se retirent pour procéder au dépouillement des votes.)

4. — SCRUTIN POUR LA DÉSIGNATION DU VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE PRÉSIDER LA HAUTE-COUR EN CAS D'EMPÊCHEMENT DU PRÉSIDENT

M. le président. L'ordre du jour appelle le scrutin pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.

Le scrutin est ouvert.

(Le scrutin, ouvert à cinq heures, est

SÉNAT — IN EXTENSO

fermé à cinq heures trente-cinq minutes. — MM. les secrétaires se retirent pour procéder au dépouillement des votes.)

5. — RÉSULTAT DU SCRUTIN POUR LA NOMINATION DE CINQ MEMBRES SUPPLÉANTS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA HAUTE-COUR

M. le président. Voici, messieurs, le résultat du scrutin pour la nomination de cinq membres suppléants de la commission d'instruction de la Haute-Cour :

Nombre des votants..... 123
Bulletins blancs ou nuls..... 0

Suffrages exprimés... 123
Majorité absolue..... 62

Ont obtenu :

MM. Guillier..... 123 voix.
Poulle..... 117 —
Alexandre Bérard..... 115 —
Georges Trouillot..... 113 —
Vieu..... 107 —

MM. Guillier, Poulle, Alexandre Bérard, Georges Trouillot et Vieu ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je les proclame membres suppléants de la commission d'instruction de la Haute-Cour pour l'année 1915.

6. — FIXATION A UNE PROCHAINE SÉANCE DU 2^e TOUR DE SCRUTIN POUR LA DÉSIGNATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA HAUTE-COUR

M. le président. Messieurs, je suis informé par MM. les secrétaires que le quorum n'a pas été atteint dans le scrutin pour la désignation du vice-président de la Haute-Cour. Il y a donc lieu d'inscrire un deuxième tour de scrutin à l'ordre du jour de notre prochaine séance.

Je propose au Sénat de mettre ce deuxième tour de scrutin au début de l'ordre du jour d'une prochaine séance qui pourrait être tenue aujourd'hui même. (Adhésion.)

Il n'y a pas d'opposition?...
Il en est ainsi décidé.

7. — RÉGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. Je propose au Sénat de tenir aujourd'hui une 2^e séance publique à cinq heures cinquante-cinq minutes avec l'ordre du jour suivant :

2^e tour de scrutin pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président ;
Et la suite de notre ordre du jour d'aujourd'hui.

Il n'y a pas d'observation?...

Il en est ainsi ordonné.

Personne ne demande plus la parole?...

La séance est levée.

(La séance est levée à cinq heures quarante minutes.)

Le Chef par intérim du service de la sténographie du Sénat,

ARMAND POIREL.

COMPTE RENDU IN EXTENSO. — 6^e SÉANCE3^e séance du vendredi 29 janvier.

SOMMAIRE

1. — Procès-verbal.
2. — Dépôt par M. Alexandre Ribot, ministre

des finances au nom de M. le garde des sceaux, ministre de la justice ; de M. le ministre de l'intérieur et de M. le ministre des colonies, d'un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation de sujets originaires des puissances en guerre avec la France. — Renvoi à la commission nommée le 12 décembre 1913 pour l'examen de projets de lois relatifs à l'acquisition de la nationalité française.

3. — Dépôt et lecture, par M. Aimond, rapporteur général, au nom de la commission des finances, d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à élever à 3,500 millions la limite d'émission des bons du Trésor.

Déclaration de l'urgence.

Discussion immédiate prononcée.

Adoption de l'article unique du projet de loi.

4. — Dépôt et lecture par M. Aimond, rapporteur général, au nom de la commission des finances, d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant l'émission d'obligations à court terme.

Déclaration de l'urgence.

Discussion immédiate prononcée.

Discussion générale : M. Alexandre Ribot, ministre des finances.

Adoption de l'article unique du projet de loi.

5. — Dépôt et lecture, par M. Louis Martin, d'un rapport sommaire, au nom de la 1^{re} commission d'initiative parlementaire, sur la proposition de résolution de MM. Louis Martin et plusieurs de ses collègues, tendant à créer, au Sénat, une commission annuelle des affaires étrangères.

Déclaration de l'urgence.

Discussion immédiate prononcée.

Adoption de la proposition de résolution.

Renvoi aux bureaux.

6. — Ajournement à la prochaine séance au 2^e tour de scrutin pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.

7. — Règlement de l'ordre du jour.
Fixation de la prochaine séance au jeudi 4 février.

PRÉSIDENTIE DE M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à cinq heures cinquante-cinq minutes.

1. — PROCÈS-VERBAL

M. Mollard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Le procès-verbal est adopté.

2. — DÉPÔT DE PROJET DE LOI

M. le président. La parole est à M. le ministre des finances.

M. Ribot, ministre des finances. J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Sénat, au nom de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de M. le ministre de l'intérieur et de M. le ministre des colonies, un projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le Gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation de sujets originaires des puissances en guerre avec la France.

Je demande le renvoi à la commission chargée d'examiner divers projets de loi concernant les questions de naturalisation.

M. le président. S'il n'y a pas d'opposition, le projet de loi est renvoyé à la commission nommée le 12 décembre 1913 pour l'examen de projets de lois relatifs à l'acquisition de la nationalité française.

Il sera imprimé et distribué.